

Le Citoyen Barcarésien, L'Association



But de l'association créée le 28 février 2008 :

- Défendre les intérêts communs des barcarésiens.
- Contribuer à la conservation et à l'amélioration du cadre de vie, dans le domaine de l'environnement et de la culture.
- Recueillir les suggestions de la population.
- Être une force de proposition collective.

Siège : 3, bd de la Salanque
66420 Le Barcarès

Tel : 04 68 50 67 46 ou 06 82 32 54 17

mail : contact@lecitoyenbarcaresien.com

Web : lecitoyenbarcaresien.com

Édito du Président



Mes chers (chères) ami(e)s,
chers concitoyens,

Après 9 mois déjà d'existence, notre association connaît un véritable succès : des personnes nous rejoignent quotidiennement et d'autres, nous font des promesses d'adhésion pour le moment venu, ne voulant pas être dans la ligne de mire de la municipalité.

Beaucoup de Barcarésiens ont peur pour leur famille ou leur travail, ce qui est inadmissible !

Grâce à nos billets, à vos commentaires, à nos suggestions, la mairie est obligée de revoir ses copies sur de nombreux sujets ou décisions arbitraires.

Quelques exemples :

- Le port : Nous dénonçons dans notre premier numéro, photos à l'appui, le danger des coffrets électriques du port. Aussitôt la commune dépose un appel d'offre pour réaliser les travaux ! Après dix ans de laxisme et mise en danger de la vie de nos concitoyens !

- Billet du 29 octobre consacré à la sécurité : Aussitôt notre élue convoque toute la PM pour revoir sa copie pour un meilleur fonctionnement du service et accepte toutes les revendications... sans discuter !

- Grâce à nos commentaires et « coups de gueule » sur le manque de culturel (alors que nous avons les structures !) plusieurs pièces de théâtre ont été programmées dans l'urgence cet été. Espérons que cela va continuer cet hiver, avec un service de co-voiturage, mis en place à l'inscription, pour ceux qui n'ont pas de moyen de transport, comme nous l'avons suggéré.

- Après de nombreux billets et commentaires sur notre désapprobation de la destination de la maison Honta, (ce projet est-il des plus judicieux ?) la mairie revoit sa copie pour ne pas créer un nouveau scandale ! A l'origine : une maga-

sin d'artisanat et un appartement ! Suite à notre pression, 3 étages : une véritable galerie d'art et une salle supplémentaire pour les Barcarésiens et un appartement qui sera, j'espère, réservé à **une famille barcarésienne dans le besoin !** Je tiens d'ailleurs à remercier un élu qui a tenu la promesse de monter au créneau pour défendre nos suggestions.

- Notre dernière demande dans notre billet du 18 octobre : **Une prime de fin d'année pour nos employés**, dont beaucoup ont des petits salaires ! Qui leur permettent tout juste de survivre ! Eux qui passent une bonne partie de leur temps non pas pour la collectivité mais pour mettre le couvert pour des repas, non pas pour les plus démunis (on pourrait encore le comprendre) ni républicains comme on voudrait nous le faire croire, mais pour tenir en haleine l'électorat à qui on demande de **régler l'addition avec sa carte d'électeur !**

Ne trouvez vous pas qu'il soit plus logique de récompenser et d'encourager des travailleurs barcarésiens qui sont vos enfants, plus tôt que de « **vouloir faire joli** » auprès des touristes pendant les deux mois d'été avec les fêtes de quartiers, alors qu'il y a déjà les animations. Ces rencontres devraient avoir lieu hors saison. Qui plus est, lorsqu'il n'y a plus d'animation, pour que les vrais Barcarésiens puissent se retrouver ! Mais diviser pour mieux régner est plus important ! **Vouloir jouer les riches** devant les touristes et cacher les comptes aux Barcarésiens ! Faire emprunt sur emprunt !! **Chercher l'erreur ??**

- Ne croyez vous pas que le repas des propriétaires pourrait avoir lieu moyennant une petite participation ? Ne serait-ce que 5 petits euros par principe, par dignité envers ceux qui non rien, pour ne pas dire ceux qui crèvent de faim ! Est-ce le cas des propriétaires ? Encore un repas gratuit pour **acheter et tromper l'électorat !** Connaissez vous d'autres communes qui pratiquent ces méthodes ? **MOI NON !** Avec un avenir qui s'annonce sombre pour vos enfants.

Allez vous continuer à cautionner, et être complice de toutes ces dérives pour le prestige d'une seule personne ?

Les jeunes du Barcarès ne peuvent même pas se loger car rien n'est fait dans ce domaine !

Suite en page 2

Questions :

- Pourquoi notre élue ne veut elle pas donner les comptes détaillés de la commune, et de la Promaba ? Où passent les sommes astronomiques versées à cette société, où, là encore le mari de Madame est présent (Allez savoir pourquoi ? Et est-ce logique ? Transparent ??)
 - Pourquoi l'opposition n'a jamais eu un droit de réponse sur le journal soit disant municipal alors que tous les maires de France respectent cette loi ? Où est la démocratie ?
 - Pourquoi le journal « l'écoute » est toujours sans dépôt légal depuis tant d'années ? A votre avis ?? Posez-vous la question ? Il doit bien y avoir une raison !
 - Pourquoi rien ne bouge ? Aucun projet pour le centre télécom à l'abandon et qui se délabre ?
 - Combien nous coûtent les procès toujours en cours ?
 - Quel devenir du centre commercial Suisse et Bordeaux ?
 - Plus de nouvelle de la thalasso (L'UDSIST). Quand commencent les travaux ?
 - Pourquoi la Promaba vient elle d'être condamné à rembourser 1600 000 € ? (Ou est passé l'argent ?) Qui va payer ?
 - Pourquoi tout dernièrement la commune vient elle d'être condamné pour le dragage illicite du port ? Qui va payer ?
 - Pourquoi nos joueurs de rugby sont-ils partis ?? Alors que la mairie verse des subventions colossales, sans compter les avantages en nature ? Pourtant ça devrait bien fonctionner : les deux présidents sont le mari de Madame le maire et le mari de la première adjointe qui est elle-même est trésorière ! **L'entreprise familiale a-t-elle des problèmes ? Pourquoi ??** Où passe l'argent ???
 - Combien d'annonces mirobolantes non suivies de faits réels ? Sardana, maison de retraite, caserne de pompiers, et j'en passe... La liste est longue !
- Tout ceci vous laisse indifférent ? Ne vous interpelle pas ? Les belles paroles, quelques agapes suffisent à vous faire succomber à la tentation ? **Alors que nous pourrions faire mieux et plus avec une gestion saine !!!**
- Comment accepter un tel gaspillage de l'eau potable pour arroser les routes alors que la vie de nos petits enfants est en péril !! Les scientifiques sont formels et les documentaires télévisés le prouvent : **je n'invente rien !**
 - Un éclairage public, à certains endroits, surdimensionné qui consomme de l'énergie pour rien toutes les nuits !! Alors qu'il suffirait d'éteindre un lampadaire sur deux hors saison !
 - Comment accepter un barrage qui empêche la reproduction des poissons, **nourriture de demain pour vos enfants !** Au pire une grille mieux conçue, avec un peu de réflexion, laisserait passer les poissons qui ne font pas la cote ! Trop simple de couper un barreau sur deux !

- Projet de détruire le milieu naturel des Dosses ! **Et si ce site n'existait pas ?** N'y a-t-il pas d'autres solutions pour préserver nos plages ?

Tout ceci, pour moi, est **un crime avec préméditation** envers la planète et les générations futures !!! **Personnellement, je ne veux pas être COMPLICE ! Et Vous ?**

- **Gaspiillage encore** : l'avenue du Roussillon qui n'est toujours pas terminée, avec une fontaine qui n'a aucun sens mais qui a coûté une fortune ! Tandis que nos employés municipaux ont des locaux lamentables !

- **Pire encore** pour nos amis pompiers qui travaillent et attendent les interventions dans un taudis ! Il leur en faut du courage ! D'accepter cela, eux qui sont là pour sauver notre vie au péril de la leur. Quelle considération !

L'avenue du Roussillon était-elle plus importante avec une petite centaine de voitures qui passent par jour en morte saison ? Était-ce la dernière route de la station à remettre en état ? Ou la plus défoncée ? C'est vrai ! J'oubliai il y a un commerce dans cette avenue !!!

Arrêtons, car on pourrait écrire un livre sur cette gestion opaque ! **A vous de juger et de réagir !** N'hésitez pas à nous demander de vous rencontrer pour mieux nous connaître. J'espère que vous rejoindrez prochainement notre équipe dynamique et surtout sincère qui est la seule équipe d'opposition active depuis mars. La seule qui ne vous a pas laissé tomber ! Avec un site ouvert depuis plus de deux ans, sans interruption, qui vous informe sur l'actualité au jour le jour, avec de nombreux billets et commentaires. Avec près de 120 000 visites à ce jour ! Preuve de sa crédibilité et de son intérêt.

Rejoignez nous si l'avenir du Barcarès vous semble plus important que les paillettes pour acheter votre libre arbitre en vous détournant de la réalité, en mettant en péril l'avenir de notre commune, **et l'héritage de vos enfants**. Ce message s'adresse aussi à ceux qui se disent ou se disaient d'opposition : ils peuvent venir travailler au sein d'une seule et unique équipe afin de bâtir, tous ensemble, dans la tolérance, **un Barcarès respectable pour l'avenir**.

Notre association vous souhaite au nom des membres du bureau et de ses adhérents, de joyeuses fêtes de fin d'année. En cette période de crise, n'oublions pas non plus ceux qui n'ont rien, qui ont faim et froid. Merci de penser à eux par un petit soutien financier même modique : sur notre site des liens vers des associations caritatives.

Votre dévoué : Jean-Louis Disaro,
Président de l'association

Le mot du Secrétaire



Après quelques mois d'existence, notre association donne des cheveux blancs à notre maire. Après l'abandon de poste de nos élus de l'opposition, madame FERRAND pensait avoir l'esprit tranquille, et la voix libre pour continuer à manipuler encore plus les Barcarésiens : Retraités, employés... C'était sans compter sur l'association le Citoyen Barcarésien, Votre Association !

Dès cet été, elle a été obligée d'agir dans l'urgence, suite aux commentaires de notre blog. Exemple la sécurité du port un sujet parmi d'autres qui n'avait jamais été pris en compte depuis plus de dix ans et que vous pouvez consulter dans le blog.

Notre dernière action fut la demande des comptes administratifs 2007 dont nous vous donnerons une synthèse prochainement. Madame FERRAND n'a pas souhaité donner suite à notre demande. (Signe de transparence ! Et pour cause !) Nous avons été contraint de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Docu-

ments Administratifs) qui bien entendu nous a donné raison et l'a **obligée à s'exécuter sous peine d'une plainte au tribunal administratif**. Nous aurons la même démarche sur tous dossiers litigieux qui malheureusement ne manquent pas.

Notre combat sera de dénoncer toutes les irrégularités, les mensonges et les injustices au nom de nos adhérents qui nous font confiance pour mener à bien cette mission citoyenne d'intérêt publique.

De nombreux dossiers **non conformes** avec la loi (passe-droits, urbanisme...) sont en cours d'instruction. Au fil des jours, des mois, nous dénoncerons publiquement, preuves à l'appui, toutes ces irrégularités, sur notre blog, aux administrations concernées et par voie de presse. Nous saisissons également les instances de justice concernées. Nous vous remercions à l'avance d'apporter votre contribution citoyenne **en dénonçant l'intolérable**. Ne soyez plus complice.

Merci à tous.

Jean-Pierre CATOIRE



En tant que trésorière, je remercie nos adhérents ainsi que nos membres bienfaiteurs qui nous aident pour la publication de notre second bulletin.

Madame FERRAND a été réélue, mais pas beaucoup de changement à l'horizon, Une dette par habitant en constante augmentation six fois la moyenne nationale, des emprunts dont la destination est méconnue, nous en avons l'habitude aussi, des promesses, des promesses et ensuite...

Un exemple suffit pour démontrer mes dire : La maison « Honta ». Il aura fallu attendre **dix ans** pour avoir un commencement de travaux ! Dix ans qui auront coûté en études, pour aboutir on ne sait à quoi, alors que nous avions le mas de l'Ille très peu utilisé. Encore des doutes sur la destination des locaux : salle d'exposition, salle de réunion, magasin, appartement avec terrasse ? Peut-être que Madame le Maire nous donnera une réponse un jour ? Surtout, si il y a un magasin et un appartement, qui sera l'heureux élu ? Quand connaissons nous le coût total de cette réalisation ? Pourquoi n'est-il pas affiché sur le panneau de chantier comme cela ce fait dans les autres communes ? **Est-ce un secret ?**

Les Restos du Cœurs viennent d'ouvrir, alors que certains de nos concitoyens sont en manque de nourriture, nous nous permettons de décorer nos rues avec des dizaines de sapins de 4 m attachés à chaque lampadaire, combien cela représente-il de repas, 3, 4, 5 repas ? Sans parler des nouvelles décorations, rachetées cette année. Alors que l'année dernière **165 906,25 euros** avait été dépensés soit plus d'un million de francs ! Un peu de décence et de modestie, s'il vous plaît nous ne sommes pas dans la capitale !

Madame le maire parle beaucoup de notre association, elle reconnaît notre existence mais elle refuse de nous accorder les mêmes droits qu'aux autres associations ! Par exemple, elle nous a interdit de participer à la Bodega et au forum des associations, elle refuse de présenter notre association dans le journal municipal *l'Écoute* ! Mais nous ne faiblirons pas, bien au contraire, grâce à vous, car vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, pour nous soutenir et nous encourager, **conscients de la réalité et de l'importance de la situation.**

La trésorière : Isabelle Meder

L'Eau du Barcarès est-elle claire ?

« La ville de Paris reprend la distribution de l'eau dans son giron à partir de 2010, faisant perdre aux distributeurs privés (Veolia et Lyonnaise des eaux) près de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires annuels... »

« La gestion de l'eau en régie permet de réduire la facture. Le président de la communauté de communes P.Aylagas est formel : la gestion en régie n'offre que des avantages. Adoptée par les 8 communes des Albères, les 4 de la Côte doivent se prononcer. »

UFC-Que choisir attaque le contrat de fourniture d'eau qui lie Veolia au Syndicat des eaux d'Île-de-France (144 communes).

L'eau du robinet moins chère. Avec une baisse de 35% du m3, Veolia a remporté le marché de l'eau potable dans le cadre du renouvellement du contrat. La facture de l'usager devrait en ressortir plus « allégée », autour de -20%, selon le syndicat intercommunal du Vallespir. (Céret, Arles, St Jean-Pla-de-Corts, Reynes, Amélie, Montolbo.)

C'est ce que nous avons pu lire dans la presse locale ou nationale.

Pour notre commune, vous avez pu prendre connaissance sur le blog du citoyen Barcarésien des analyses et commentaires que j'ai eu l'occasion de faire suite aux nouveaux contrats « eau et assainissement » signés par Mme Le maire du Barcarès, en qualité à l'époque de Présidente du SIVOM Leucate-Le Barcarès. Contrats à effet 1er janvier 2006 alors qu'il restait une année de vie aux contrats précédents. Je ne reviens pas sur le fait que ces nouveaux contrats sont et de loin moins favorables (à moins que l'on m'explique le contraire), vous avez pu en juger par vous-même.

La facture d'eau qui arrivera (normalement) en décembre dans vos boîtes à lettres me donnera l'occasion de revenir sur le sujet. Il demeure tout de même une inconnue et de taille. En effet suite à la dissolution programmée du SIVOM (Mme Le Maire ayant confié à PMCA les services eau et assainissement du Barcarès. Au fait, pour quel bon motif ? Le cahier des charges de PMCA ne rendant pas obligatoire le transfert des services eau et assainissement lors d'une adhésion de commune à la communauté d'agglomération de Perpignan) il reste à répartir entre communes le solde eau et assainissement qui serait suivant la session ordinaire du SIVOM en date du 1er octobre 2007 de... 2.621.091,18 € (vous avez bien lu). Le solde comptable 'excédents investissement et fonctionne-

ment' étant de 1.567.812,68 €.

A ce niveau **il y a semble-t-il un petit problème.** En effet, c'est l'usager au travers de ses factures d'eau qui a contribué à constituer ce 'solde' et, **ce même usager paiera deux fois** à due concurrence **si cet argent ne revenait pas dans le service de l'eau et de l'assainissement en allant dans le budget général des communes** (une baisse d'impôts locaux ne serait en l'espèce qu'un écran de fumée tout comme un remboursement anticipé de la dette qui, et de loin ne serait pas le reflet d'une saine gestion !). **Tour de passe-passe à notre détriment ??**

A ce sujet, et suivant Mr Le Président du SIVOM successeur de Mme notre Maire : Extrait de sa lettre du 11 septembre 2008 : **« Le reversement de ces services à l'issue de l'arrêté définitif des comptes fait aujourd'hui l'objet d'une procédure devant le Tribunal Administratif. »**

La cause : Les Leucatois et Barcarésiens ne sont pas d'accord sur la ventilation, Le Barcarès demande autour de 62% et il a raison (par rapport aux volumes vendus sur chaque commune et, l'on est même en dessous car, plus près de 68%), Leucate demandant 50/50. **Restera et c'est important la destination de ces montants.**

Affaire à suivre...

En résumé :

Les contrats 2006 eau et assainissement du SIVOM Leucate Le Barcarès sont-ils plus 'avantageux' pour la collectivité et l'usager que les anciens ? La réponse est **non** !

Une approche comparative de gestion publique (régie), privée (délégation) a-t-elle été faite ? La réponse semble être **non** !

Quelle est donc la bonne raison d'avoir délégué à PMCA les services de l'eau et de l'assainissement du Barcarès, PMCA gérant depuis Perpignan les contrats de Veolia en lieu et place de la commune. Il semble que la commune souhaite « récupérer » le solde SIVOM part Barcarès, pour le rentrer dans le budget général au lieu de le transmettre à PMCA ! Dans ce cas, PMCA aura récupéré les dettes eau et assainissement (remboursements d'emprunts) sans bénéficiaire des excédents (le solde). **Merci pour le portefeuille des usagers!**

L'eau doit payer l'eau, le 'solde' n'a pas à intégrer un budget général de commune !

Suite page 4

L'Eau du Barcarès est-elle claire ?

...Suite de la page 3

Aucune information digne de ce nom a été faite à la population pour indiquer les raisons de l'arrêt un an avant échéance des anciens contrats, de même sur le choix de la gestion, de même sur les grandes lignes des nouveaux contrats comparés aux anciens, de même pour les usagers d'un secteur du Lido qui ont reçu une facture Générale des Eaux succédant à la SAUR.

NON Mme Le Maire n'a pas à « être fière d'avoir âprement menée la négociation dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public conclu avec la Société Veolia »*

OUI l'eau est trop chère au Barcarès, l'estimation pouvant en être faite est de plus de 2fr H.T/m3 soit environ 0,32€ H.T/m3 !

Pourquoi ?

Les charges que le délégataire avait à supporter sur les contrats de 1995 sans contre partie sur les contrats de 2006 comme par exemple:

- Redevances pour occupation du domaine public pour environ 359.000 €/an.
- Gain de productivité pour environ 65.000 €/an.
- Les travaux pris en charge par le délégataire, 9.600.957 fr. ou 1.463.956 € soit en linéaire 133.000 €/an. Ce ne sont pas les 152.760 € de travaux sur contrats de 2006 qui font la différence.

Sans oublier les éléments à la charge du délégataire en net recul entre contrats de 1995 et 2006 liste non exhaustive : le reversement des sommes encaissées et non des sommes facturées (produit de la surtaxe, de ce fait, le délégataire n'assume plus la totalité des impayés), 6ml de renouvellement de canalisation à la charge du délégataire au lieu de 12, tous les impôts à la charge du délégataire, depuis 2006 la taxe foncière des biens affermés est à la charge de la collectivité, pas un mot sur le nettoyage des lagunes, etc...

Mais aussi, lors du conseil municipal du 28 mars 2007, Mme Le Maire indiquait que le prix de l'eau au Barcarès était parmi les moins élevés des communes de l'Agglo.

FAUX, pour 2006 la commune est à la 12ème place sur 24 (idem pour 2007) et sera en recul pour les années à venir en raison de l'augmentation (contractuelle) 2008 pour la station d'épuration du Barcarès en contradiction avec les écrits de Mme Le Maire en date du 8 juin 07* « je tiens à vous informer que cet investissement et son fonctionnement seront sans incidences sur le prix de l'eau 'part assainissement' » mais aussi par la mise en application au 01.01.09 (le choix de date n'est peut-être pas un hasard) de l'article 39.2.2.1 du contrat eau soit +25% H.T hors actualisation du tarif production part délégataire.

Enfin, par l'arrêt des contrats de 95 d'une durée de 12 ans au 31.12.05 et non au 31.12.06, Mme **Le Président du SIVOM, Maire de Le Barcarès, a volontairement privé la collectivité d'une recette de environ 424.000€** (redevance 2006 due par le délégataire au titre de l'occupation du domaine public + gain de productivité) **lésant ainsi l'usager !**

Je me tiens à votre disposition sur notre blog (le citoyenbarcarésien.com) pour vous apporter tous renseignements complémentaires.

Jean-Pierre Brunet

*Lettre de Mme Le Maire en date du 8 juin 07 invitant la population à l'inauguration de la nouvelle filière de traitement de la station d'épuration du Barcarès.

Extraits du Blog...

A tous les Barcarésiens, amis que j'ai encore là-bas, aux femmes et hommes devenus adversaires par la force des choses, à mes détracteurs qui ont l'imagination fertile et à qui je pardonne leurs faiblesses (j'en ai aussi!) : je ne vous oublie pas...

Merci à ces anonymes dont les commentaires me vont droit au coeur. Aujourd'hui, mon quotidien est devenu un vrai plaisir tout comme j'avais plaisir à servir Le Barcarès et à parler avec les Barcarésiens qu'ils soient bleus, rouges, noirs, roses, verts ou incolores et inodores... Cet épisode de ma vie, infime par rapport aux vrais problèmes de notre planète et de nos sociétés, m'a renforcé plus que jamais. Et je vais le comparer à la fable de La Fontaine: le Chêne et le Roseau. Tel le roseau, j'ai plié mais pas rompu. Certes quelques blessures mais je suis toujours debout et ça pour longtemps encore. Le chêne, lui, aussi beau, aussi solide soit-il finit toujours par rompre et lorsqu'il tombe, non seulement il se fait très mal mais surtout il disparaît.

Bien à vous,

Yvan NAYA, ancien chef de cabinet à la Mairie du Barcarès.

Il est un paramètre dont il faut tenir compte : la majorité en place n'est qu'une "majorité de circonstances". Spécialement créée à l'occasion des élections, cette équipe de 27 personnes qui se découvre au quotidien, ne partage pas forcément les mêmes idées et ne semble pas soudée. Rappelons-nous aussi les mandats précédents, combien de démissions en cours de route, combien d'élus déçus, désabusés par un fonctionnement totalitaire.

Même si la majorité rit aujourd'hui, je doute fort qu'en son sein, l'hilarité règne longtemps.

Le déclin du régime viendra peut-être de l'intérieur, qui sait ? Il faut tenir sur la durée, six ans, c'est long. Suffisamment pour voir émerger de nouvelles idées, de créer et fédérer de nouvelles personnes qui seront prêtes quand le moment sera venu. Tel est, je pense, l'objectif de ce blog et de son concepteur, que je salue. Monsieur DISARO, vous ne nous oubliez pas, sachez que nous ne vous lâcherons pas non plus ! Continuez.

Le jeudi 30 octobre 2008 à 10:26, par Spectateur

Le Citoyen Barcarésien, L'Association

COUPON D'ADHESION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Oui j'adhère en qualité de membre adhérent à l'association *Le Citoyen Barcarésien, L'Association*. Ci-joint **10** euros pour ma cotisation /annuelle 2008

Oui j'adhère en qualité de membre bienfaiteur à l'association *Le Citoyen Barcarésien, L'Association*. Ci-joint **50** euros pour ma cotisation /annuelle 2008.

Dons de _____ euros pour soutenir l'action de l'association *Le Citoyen Barcarésien, L'Association*.

Je désire rester anonyme.

Fait le _____ Signature :
à _____

Coupon à retourner à l'adresse suivante avec :

- Votre Chèque à l'ordre de « Le Citoyen Barcarésien, L'Association ».

- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir votre reçu et votre carte de membre.

Jean Louis Disaro - Le Citoyen Barcarésien, L'Association
3, bd de la salanque - 66420 LE BARCARES